

**Le** : 05 juillet 2019 à 20:48 (GMT +02:00)

**De** : "Thomas JACQUET"

**À** : "langoelan.mairie@wanadoo.fr" <langoelan.mairie@wanadoo.fr>

**Objet** : Attn : M. le maire, Yann Jondot : non aux 2 poulaillers industriels

Monsieur le maire de Langoëlan,

Le modèle de l'agriculture intensive a montré ses limites et ses dangers pour la qualité de notre alimentation et pour l'environnement. Il me semble urgent de cesser ces pratiques :

Dans le cas des poulaillers industriels de Langoëlan les problèmes environnementaux qui se posent sont loin d'être négligeables. Les eaux usées de l'élevage ne risquent-elles pas de rejoindre le milieu naturel, en pleine zone Natura 2000, à proximité du ruisseau (mais à plus de 35 m requis), à côté de l'étang du Dordu, à moins d'un km du bourg et à 100m d'une ferme biologique .

5,7 tonnes d'ammoniac sera à priori et selon le document de la MRAe, rejeté dans l'air par an :L'ammoniac est un polluant de l'eau, de l'air et des sols.

Est-il encore possible, à une époque où l'on ne peut plus ignorer les enjeux environnementaux, d'autoriser la création de ce type de structure d'un autre siècle ?

Vous remerciant d'avoir lu ce mail, je vous prie d'agréer, Monsieur le maire de Langoëlan, l'expression de ma considération distinguée.

Tomaz JACQUET